

La ville du Blanc-Mesnil recrute Pour le service Police Municipale des « agents de police municipale » (H/F)

MISSIONS

Maintenir le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Assurer une relation de proximité avec la population. Application stricte des pouvoirs de Police du Maire.

ACTIVITES

- Veiller au maintien de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité sur la voie publique et autour des bâtiments publics
- Mettre en œuvre des relations de proximité avec la population
- Assurer la police de la circulation et du stationnement
- Surveiller le bon déroulement des cérémonies officielles et des diverses manifestations organisées par la commune
- Assurer la surveillance de la voie publique et la protection des personnes et des biens
- Surveiller les bâtiments communaux et intervenir sur les déclenchements d'alarme,
- Participer à la lutte contre l'habitat illicite
- Faire respecter le bon fonctionnement des marchés
- Veiller à l'application et au respect des arrêtés de police du maire
- Faire respecter les permis de construire et repérer les constructions illicites
- Rechercher et relever les infractions, les constater par procès verbaux
- Appliquer les consignes décidées dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité locale

COMPETENCES

- Connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du Maire
- Rigueur, disponibilité et discrétion
- Aptitude au dialogue et sens du travail en équipe
- Bonne condition physique
- Connaissance de l'outil informatique

CONDITIONS D'EXERCICE

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Formation initiale des agents, diplôme de niveau V exigés
- Travail du week-end
- Horaires spécifiques
- Nocturnes
- Déplacements dans le cadre des activités
- Journées continues
- Permis B

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Habilitations : Apte au port d'arme de catégorie B et D, agrément du préfet et du procureur de la république, assermentation
- Effectifs de soirée
- Structure de 32 PM / 8 agents CSU / 26 ASVP

- Service composé de : brigades fixes 6H00/ 16H00 - 16H00 / 03H00 Poste décentralisé (9h/19h en semaine)
- Principe d'une grande et petite semaine, 1/2 weekend travaillé pour les brigades de roulement
- Armement : PSA (Berreta), lacrymogène, BTD, L.B.D, PIE Moyens de protection complets (casques, jambières, boucliers M.O)
- 2 drones
- Parc automobiles de 5 véhicules : 1 Expert (équipé anti-émeute et cyno) 1 mégane break (véhicule cyno) 2 Duster 1 Clio Break1
- CNAS, tickets restaurant, participation mutuelle, prime annuelle mensualisée
- Congés annuels réglementaires, 20 RTT
- Heures supplémentaires effectuées rémunérées jusqu'à 36h

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des agents de police municipale

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Chef de brigade et chef de la police municipale (responsabilité fonctionnelle)